

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 10 mars 2022

PROCES VERBAL COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 9 mars 2022 à 20h30

Nombre de Conseillers
En exercice **15**
Présents **14**
Votants **14**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 mars 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 14 mars 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

Présents : MM. Sandrine BADON - Hélène BARBIER - Rachel BELLIER BRESSON - Alexandre BERGER - François COAT - Michel DOBEL - Philippe DOUVRE - Michel GRANDOUILLE - Daniel MANSON - Rainier MOUTOT - Cécile RAFFIN - William ROUX - Mireille VIGNARD

Excusés : MM. Stéphanie MOULIN

Secrétaire de séance : MM. Rachel BELLIER BRESSON

---ooOoo---

Monsieur le Maire ouvre la séance, constate que le quorum est atteint et l'assemblée désigne comme secrétaire de séance **MM. Rachel BELLIER BRESSON**

➤ **Approbation du compte-rendu du 23 février 2022 :**

Présentation et approbation du procès-verbal compte rendu de la séance du 23 février 2022.

➤ **Vote du compte de gestion et administratif 2021 du budget « commune », reste à réaliser et affectation de résultats :**

Monsieur le Maire rappelle les résultats de l'exercice 2021, présentés lors de la dernière séance du Conseil Municipal, pour le budget principal ainsi que le compte de gestion dressé par le comptable conforme aux écritures.

Sous la Présidence de Monsieur Michel GRANDOUILLE, Adjoint au Maire, le compte de gestion et administratif de l'exercice 2021 du budget général, les restes à réaliser et l'affectation des résultats ont été adoptés à l'unanimité des présents.

Adopté : Une délibération sera prise.

➤ **Budget primitif 2022 :**

Présentation aux membres du conseil d'un projet de budget primitif 2022 en investissement dépenses et recettes.

➤ **Église : proposition de restauration d'une salle :**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la transaction proposée à l'évêché qui consiste à acheter ou échanger le bâtiment situé grande rue.

En attente d'une réunion de concertation.

➤ **Restructuration de la mairie et rénovation du réseau de chaleur communal avec installation d'une chaudière bois :**

Monsieur le Maire précise que le permis de construire et l'autorisation de travaux sont en cours de réalisation. L'architecte devrait venir présenter, aux membres du conseil municipal, le projet définitif.

Il précise que des financements complémentaires pourraient être sollicités, notamment au département et à la région pour la filière bois, l'ADEME pour le réseau de chaleur.

➤ **Achat de matériel pour l'école et la salle des fêtes :**

Il est proposé les achats suivants :

- Pour la salle des fêtes : remplacement du lave-vaisselle, de l'autolaveuse, armoire métallique pour le rangement du matériel de nettoyage, table en inox,
- Pour l'école : remplacement de la machine à laver le linge.

Les conseillers émettent un avis favorable aux achats proposés.

➤ **Questions diverses :**

➤ **Point financier Châteaudouble réalisé par Valence Romans Agglo :** points abordés : incidence de la crise Covid, finances du secteur communal, les nouveautés de l'état fiscal 1259, les dotations d'État, la CLECT et le pacte financier et fiscal.

➤ **Tableau des permanences pour les élections présidentielles**

➤ **Truck soliha :** ce service mobile d'information et de formation pour favoriser le maintien à domicile dans un logement adapté viendra sur la journée du 19 mai 2022. Autour de celui-ci, les ateliers suivants seront organisés : ergothérapeute, gym douce, sécurité routière, prévention des chutes.

➤ **Dépenses du RPI relatives à l'école/cantine/garderie et ALSH :** présentation des dépenses de fonctionnement de l'année 2021 réparties entre les trois communes : école/cantine/garderie : 193 557 € pour 152 élèves (61 Châteaudouble, 49 Combovin, 38 Peyrus et 4 extérieurs), ALSH : 19 192 €

➤ **Affaire FRYAN/BARNASSON :** les délibérés des appels en cours ont été favorables à la commune. Pour les deux procédures, un pourvoi en cassation et un pourvoi en conseil d'état nous ont été notifiés. Monsieur le maire sollicite l'avis de l'assemblée, favorable à poursuivre les affaires en cours.

➤ **Course de cyclo amateur :** le 22 mai 2022, cette course devrait passer sur la commune dans le sens Peyrus Combovin. Compte tenu de l'expérience 2021 et du caractère dangereux du passage dans le village, le conseil municipal émet un avis défavorable.

➤ **Cours de Gym douce :** une demande d'utilisation, tous les 15 jours ou repli en cas de mauvais temps, de la salle des fêtes, le mardi après-midi de 14h30 à 15h30, a été sollicitée pour des séances de cours de gym douce. Le conseil municipal propose un tarif de 10€ / séance.

➤ **Supports vélos :** Installation demandée autour de l'école par les parents d'élèves.

➤ **Comité des fêtes :** dissolution du comité des fêtes lors de la réunion du 4 mars 2022. Afin de faire le lien entre les associations et les manifestations proposées, deux réunions par an seront proposées aux présidents des associations par la mairie.

➤ **Commission environnement :** samedi 12 mars 2022, plantation d'arbres au terrain de foot

➤ **Commission voirie et bâtiments :** à prévoir rapidement

➤ **Rendu visite « Espace de Vie Sociale » à Jaillans :** géré par un salarié qui coordonne des initiatives favorisant la vie collective, le péri/extra-scolaire et autonome budgétairement. Les élus souhaitent poursuivre cette démarche en rencontrant une structure à l'échelle de nos communes rurales.

Prochain conseil Municipal est prévu le mercredi 30 mars 2022 à 20h30

Fin de séance à 23h00